Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213502289-20251209-DEL_2025_143-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

DÉLIBÉRATION N°2025-143

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Sophie BÉZIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Mardi 2 décembre 2025

Présents : 24
Mme Sophie BÉZIER, M. Yvon POUTRIQUET, M. Daniel LEROY, Mme Morgane GOUES, M. Sylvain BRIANT, Mme Lydie DUHIL, Mme Marie-Thérèse HUBERSON, M. François-Xavier LEVREL, Mme Christèle ANDRÉ, M. Guy RAVAILLAULT, Mme Aline NEDJAR, M. Christophe PEGEOT, M. Jérôme RIVIERE, Mme Delphine SCHAPMAN, M. Thierry WATTERLOT, M. Dominique GUILLOUET, M. Éric GOASDOUÉ, Mme Annick JÉGU, Mme Marie-Hélène MERVIN, M. Alain BARBÉ, Mme Christine COLAS, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Hélène REUX

Absents représentés : 5
Mme Patricia MARTINEAU a donné pouvoir à Mme Sophie BÉZIER
M. Frédéric MABBOUX a donné pouvoir à Mme Morgane GOUES
Mme Isabelle DERRIEN a donné pouvoir à Mme Delphine SCHAPMAN
Mme Valérie DELCOURT a donné pouvoir à Mme Christine COLAS
Mme Stéphanie RENAULT a donné pouvoir à M. Jacques ERTLÉ

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Christophe PEGEOT

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213502289-20251209-DEL_2025_143-DE

12- TARIFS MUNICIPAUX 2026

Rapporteur : Mme Lydie DUHIL

Comme chaque année, les tarifs municipaux sont examinés. Cette année encore, une hausse des prix impacte les finances municipales.

Dès lors, une évolution des tarifs municipaux pour 2026 est présentée dans le document ci-annexé. Il est notamment proposé :

- D'augmenter, de manière générale, les tarifs entre 1% et 1.2% en moyenne (inflation) ;
- D'augmenter le tarif des mouillages par rapport à l'indice TP02 soit 1.57% en moyenne ;
- De revoir les conditions d'accès à l'Espace Delta selon plusieurs profils (associations de Pleurtuit, associations hors Pleurtuit, Sociétés de Pleurtuit, Sociétés hors Pleurtuit, Sociétés de production, Instances publiques et Partenariat avec la Ville) et d'élargir le nombre d'options ;
- De permettre l'accès à titre gratuit à l'Espace Delta aux écoles et à la Communauté de Communes ;
- De ne pas augmenter les tarifs de reproduction des documents administratifs communicables au public et les encarts publicitaires dans le Pleurtuit et Vous ;
- De créer un tarif d'occupation et d'utilisation du domaine public au titre de l'article L2125-1 du Code Général des personnes publiques (benne, fête sur la voie public, échafaudage…).

La présente annexe intègre les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure déjà votés par délibération n° 2025-080 du 24 juin 2025.

Vu l'avis de la commission « Finances – Développement économique – Associations vie de quartier » du 20 novembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

FIXE les tarifs municipaux pour 2026 tels qu'ils sont présentés dans le document ci-joint.

Adopté par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS ((M. BARBÉ, Mme COLAS, M. S. MARTINEAU, Mme DELCOURT, M. ERTLÉ, Mme RENAULT, Mme REUX)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sophie BÉZIER

Le secrétaire de séance,
Christophe PEGEOT